

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 15 [i.e. 16]

**Artikel:** Onna crâna montra  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184251>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cultivateurs et par la sélection des graines, mesure pratiquée en grand chez nos voisins les Français ?

Quand j'ai dit que l'habitude est une seconde nature, je disais là une vérité (vraie surtout) à l'endroit de ce maudit tabac notre tyran. Un grand fumeur privé de tabac, n'est-il pas en effet un corps sans âme, une âme en peine, et je défie qu'on m'en cite un seul qui ne fût jamais, au moins une fois dans sa vie, par sa privation, comme un chien dans un jeu de quilles.

Essayez de priver de tabac un fumeur, il devient rêveur et distrait, sa bête cherche partout quelque chose qui lui manque, il a des absences, même de la mélancolie, et son âme, qui devrait être au-dessus de ces faiblesses, en est toute.... je ne sais comment ! C'est donc ainsi que nous sommes les uniques auteurs de notre esclavage et les instruments de notre captivité.

Je connais plusieurs de mes amis qui voulurent briser leurs chaînes ; hélas ! ils y sont retombés comme la fourmi dans le gouffre du fourmilion, et cependant il en est un, mais il est seul, qui a su renoncer au tabac pour payer, avec cette économie et d'autres, les dettes de son père ! Honneur à lui, car il y a de l'héroïsme dans ce renoncement.

On a dit que le tabac, comme le café, est un poison lent ; on a vu des médecins qui croyaient que son usage nous ferait tomber dans la bradypepsie, de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie, de la lienterie dans la dysenterie, de la dysenterie dans l'hydropisie, dans la privation de la vie où nous aura conduit notre folie ! (Molière.)

Et pourquoi donc pas, puisqu'on a dit aussi que la maladie des pommes de terre provient des télégraphes et des chemins de fer ; que l'oïdium est un reste de petite vérole, et que le phylloxera est entré en Europe dans une bouteille de vin de Californie, qui, après avoir été bue, passa dans une vigne du Département de l'Hérault.

Cependant j'ai connu dans ma jeunesse un vigneron qui atteignit bien au-delà de l'âge de quatre-vingt-dix ans ; il fumait jour et nuit du Payerne dans une pipe de Guggisberg, et il défunta pour ainsi dire la pipe à la bouche.

J'ai vu ensevelir un digne magistrat avancé en âge, avec sa pipe à la bouche. Il était vieux garçon, on l'enterra avec sa meilleure amie.

Molière, à propos de tabac à priser, fait dire à l'un des personnages de Don Juan :

« Qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre. »

Pour Thomas Corneille : Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égale.

Bossuet, l'évêque de Maux, l'éminent orateur, par contre, en fit défendre l'usage aux ecclésiastiques, et *Le grand Roi* Louis XIV l'interdit aux marins et aux soldats de marine.

Pour quant à moi, qui suis une de ses victimes, je déclare que le *Buen fumar* est un délassement incomparable, un adoucissement aux maux de la vie, un désinfectant de tous les miasmes de l'air, un sou-

lagement pour les fatigues physiques et morales, un compagnon de solitude, un ami, et tout en disant :

« Heureux sont ceux qui n'ont jamais fumé. »

Je soutiens qu'ils ignorent l'un des plus doux et des plus innocents plaisirs qui furent départis à l'espèce humaine.

Mais mon cigare s'éteint, plus une seule allumette ; mon âme, qui faisait un voyage de long cours dans les espaces imaginaires, rentre au logis. — Ah ! vous revoilà, grande voyageuse ! — Ma bête, alors privée de l'herbe à Nicot, pousse un profond soupir, et Bill, devinant son angoisse et son malaise, me donne la patte. — Bill, vous avez raison : Allons quérir des allumettes pour rétablir l'harmonie entre ces deux dames. H. C.

#### Onna crâna montra.

On lulu qu'avâi étâ cauquiè teimps défrou avâi atsetâ onna montra dè reincontre, et ma fâi l'étâi rudo fier quand revegne dein son velâdzo. L'est veré que y'avâi dè quiet, kâ l'avâi l'air cossu avoué sa tsaina que saillessâi dè son bosson dè montra et que peindoillivè tanquiè su la cousse, iô onna balla clliâ dzauna et carrâie tapottâvè quand martsivè. Mâ n'étâi rein què la cliâ, faillâi vairè la montra!... Quinna pîce!

— Ma fâi, n'ia rein à derè, que lâi fe cauquon à quoui la montrâvè, po dào biô, c'est dào biô, mâ va-cllie bin?

— Se le va bin? ah pour'ami, que reponde, quand l'est bin décidâie, le tè fot bas veingtè-quatr'hâorès ein dozè!

Lorsqu'on établissait le cimetière de Montoie, un plaisant fit accroire à une pauvre vieille femme de la rue de l'Halle que la municipalité allouerait une somme de 500 francs à celui qui étrennerait ce champ de repos.

Eh bien, je parierais, dit-elle, que ça va encore tomber sur quelqu'un qui n'en a pas besoin.

Un jour d'avant-revue à Nyon, un carabinier de la Côte passait au bureau du commandant dans un état de malpropreté frappante. Le commandant, après l'avoir examiné ainsi que son arme, lui fit : Voyons, carabinier, n'avez-vous pas honte de vous présenter ici dans un état semblable.

— En effet, mon commandant, j'en éprouve une telle honte que ma carabine en rougit.

Pourquoi l'architecte du nouveau théâtre de Genève a-t-il la chance d'être nommé premier ténor ? Parce que c'est probablement lui qui donnera la note la plus haute.

Dans un des derniers concours régionaux, un membre de la commission locale, agriculteur ha-